



## Bulletin d'inscription aux formations de « l'appel des forêts »

Nom :	Prénom :
Adresse :	
Tél :	E-mail :

1) Je coche la ou les formations choisies.

Dates	Thème	Horaires	Tarif	Cocher
Samedi 25 mai 2019	Ce que nous enseignent les arbres / Sylvothérapie	10H/17H	20 €	<input type="checkbox"/>
Dimanche 2 juin 2019	Botanique : la description des plantes	10H/17H	30 €	<input type="checkbox"/>
Samedi 8 juin 2019	Botanique : les familles botaniques	10H/17H	30 €	<input type="checkbox"/>
WE du 22 et 23 juin 2019	Ecole de survie et bushcraft	Accueil 10h	100 € le WE	Complet
WE du 6 et 7 juillet 2019	Ecole de survie et bushcraft	Accueil 10h	100 € le WE	<input type="checkbox"/>
WE du 3 et 4 août 2019	Ecole de survie et bushcraft	Accueil 10h	100 € le WE	<input type="checkbox"/>
WE du 7 et 8 septembre 2019	Ecole de survie et bushcraft	Accueil 10h	100 € le WE	<input type="checkbox"/>
Date non définie	Plantes sauvages comestibles	10H/17H	70 € le WE	<input type="checkbox"/>

2) Je joins un seul chèque d'arrhes de 20 euros libellé à « l'appel des forêts » pour réserver une ou plusieurs formations (restitué en fin de formation). Pour l'Ecole de survie et bushcraft, merci de régler la formation à l'inscription (100 euros).

3) J'envoie ce bulletin et le chèque à l'adresse suivante :  
L'appel des forêts, 12, rue de Montvolant 45340 Nibelle.

Les formations se font au départ de la maison forestière du Gué de Châtillon, 95, rue de la cave 45340 Nibelle (sauf école de survie et bushcraft, départ de l'étang de la vallée à Combreux).

Un mail de confirmation d'inscription vous sera renvoyé dès réception de vos documents. Vous recevrez un autre mail 10 jours environ avant la formation précisant les détails de la journée ou du weekend et le matériel nécessaire.

Le prix de la formation comprend votre adhésion à l'association et garantit votre information régulière et votre assurance.

Nous vous conseillons de garder un double de ce bulletin d'inscription pour conserver les renseignements fournis.

Au plaisir de vous retrouver en forêt. Philippe Boiron.

